

Bulletin d'informations s'adressant aux parents utilisateurs du Jardin des tournesols et du Jardin des boutons d'or



## **Suivi COVID-19**

Tel qu'indiqué dans le bulletin du mois de septembre dernier, le CPE demeurera vigilant en appliquant les mesures recommandées par le MF et la Direction de la santé publique. C'est pourquoi, si votre enfant présente un symptôme, vous devez le garder à la maison en observation pendant 24 heures et suivre la procédure qui est en pièce jointe. En cas de doute, il est préférable de garder l'enfant à la maison, car advenant qu'un ou des symptômes apparaissent au cours de la journée, vous devrez venir le chercher dans les plus brefs délais.

Étant donné que certains virus circulent en ce moment dans les deux installations, vous comprendrez que nous avons besoin de votre collaboration et de votre transparence dans la transmission de l'information en ce qui concerne la santé de votre enfant ou des membres de votre famille. Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous référer à la directrice de votre installation.



## **Assemblée générale annuelle**

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 20 octobre prochain. Seuls les parents ayant acquis une carte de membre avant le 10 octobre pourront y participer. (Tel que mentionné dans le bulletin de septembre). Les membres qui désirent poser leur candidature à un poste d'administrateur sur le conseil d'administration doivent se procurer le formulaire nécessaire à cette fin auprès de la directrice de leur installation. Celui-ci doit être remis avant le 5 octobre.



## **Menu automne-hiver**

Le menu sera effectif à partir du 4 octobre, vous pourrez le consulter via notre site internet [www.cpepetitssemeurs.com](http://www.cpepetitssemeurs.com)



## **Fiches d'assiduité**

Il est important de signer la fiche d'assiduité de votre enfant tous les mois dans le cartable à l'entrée, car elle doit obligatoirement être conservée au dossier de celui-ci.



## Rappel – Porte d'entrée/sortie

Le dispositif (bouton vert) sur lequel vous devez appuyer pour sortir est présent pour assurer la sécurité des enfants du CPE. Sa principale fonction est d'émettre une alarme au cas où un enfant tenterait de sortir de la bâtisse. Il est donc important que ce soit seulement les parents en tout temps qui appuient dessus avant d'ouvrir la porte.



## Fête de l'automne

La fête de l'automne inscrite au programme pédagogique se tiendra dans la semaine du 25 octobre prochain et inclura la fête de l'Halloween. Les éducatrices inviteront les enfants à manifester leur intérêt pour cette fête à travers différents projets et laisser libre cours à leur imagination. En raison du contexte actuel, les bonbons provenant de l'extérieur ne seront pas permis au CPE.



## Rallye de l'Halloween – Fondation CHU Sainte-Justine

Nous vous invitons à consulter le lien suivant : <https://secure.fondationstejustine.org/registant/EventHome.aspx?EventID=304153&LangPref=fr-CA&Referrer=direct%2fnone>

Vous pourrez lire l'histoire touchante de la famille de Charly, un petit superhéros qui fréquente l'installation du Jardin des boutons d'or. Sa famille agira à titre d'ambassadeur lors du Rallye de l'Halloween pour Ste-Justine, édition superhéros afin de rendre hommage aux superhéros patients comme Charly et aux supersoignants. De plus, l'objectif est d'amasser 250 000\$ pour soutenir le CHU Sainte-Justine. L'évènement aura lieu le 28 octobre prochain.



## Fête de l'Action de grâce

Le CPE sera fermé le lundi 11 octobre prochain.

*En ce temps de l'année où nous allons vivre la fête de l'Action de grâce, nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour la confiance que vous nous témoignez en nous confiant vos enfants et en participant quotidiennement à la vie active du CPE.*

